



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES DU LUNDI 28 SEPTEMBRE A 18H00

L'an deux mille vingt, le 28 Septembre à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de M. Ludovic POCHON, Maire

Présents :

Mme FICHAUX Magali, M. GEHIN Xavier, M. HENRION Frédéric, M. HURLAIN Jérémy, Mme IANNANTUONO Mélinda, M. LAGRUTTA Nicolas, M. MOURLET Thibault, Mme PECHEUX Aurore, M. POCHON Ludovic, M. PRUVOST Jean-Claude, Mme SAUPIQUE Marie Agnès, Mme VAROQUIER Blandine

Était excusées et ont donné procurations :

Mme LEBRUN Dominique donne pouvoir à M. POCHON Ludovic
Mme OTHELET Myriam's donne pouvoir à M. POCHON Ludovic

Absent :

Mr HURLAIN Francis

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2020 : (Vote)**
2. **Décisions modificatives (Budget Primitif)**
3. **Modification de la délibération du 03/07/2020 désignant des délégués au Syndicat des Eaux**
4. **Modification de la délibération du 03/07/2020 désignant des membres de la C.A.O**
5. **Vote du taux de la taxe d'aménagement**
6. **Désignation des représentants des commissions thématiques intercommunales**
7. **Point sur les différentes commissions**
8. **Questions diverses**

- Madame SAUPIQUE Marie Agnès est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du 21/07/2020 : **POUR : 14** CONTRE ABST :0

2. Décisions modificatives (Budget) :

- N°1 : L'excédent de Recette d'Investissement sur 2019 de 6.704,57 € n'a pas été reporté au BP, une Dépense d'Investissement sera donc créée du même montant pour équilibrer le budget.

Le choix est d'inscrire un montant de 2.704,57 € au compte 2183/chap21 (Achat PC et entretien) et 4.000,00 € au compte 217534/chap21 (Pose de 8 horloges astronomiques).

Modification adoptée à l'unanimité

~~~~~

- N°2 : Les années précédentes le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) était mandaté au compte 611 (contrats de prestations de services) montant de 19.512 € prévue au même compte dans le BP. Cette année la trésorerie nous demande de le payer au compte 6553 (service d'incendie), nous sommes donc en **dépassement de crédits au chapitre 65 (compte 6531 : Indemnités)**.

Un virement de **crédit de 19.512 € du compte 611 (chap011)** sera effectué vers le **compte 6553 (chap65)**.

Modification adoptée à l'unanimité

~~~~~

- N°3 et 4 : Nous devons faire ce qu'on appelle une opération d'ordre (**jeu d'écritures comptable qui ne donne lieu ni à un encaissement ni à un décaissement**).

- Pour la décision modificative N°3 nous devons inscrire :

Assainissement non collectif (frais d'étude)

- En **Dépenses d'Investissement** au compte 2315/chap041 (Installation, matériel et outillage) la somme de **826,24 €**
- En **Recettes d'Investissement** au compte 2031/chap041 (Frais d'études) la somme de **826,24 €**

- Pour la décision modificative N°4 nous devons inscrire :

Etude de zonage assainissement non collectif (frais d'insertion)

- En **Dépenses d'Investissement** au compte 2315/chap041 (Installation, matériel et outillage) la somme de **931,49 €**

- **En Recettes d'Investissement** au compte 2033/chap041 (Frais d'études) la somme de 931,49 €

Ces 2 modifications sont adoptées à l'unanimité

~~~~~

- De plus concernant ces décisions modificatives nous devons prendre une délibération adoptant les durées d'amortissement.

**Modification adoptée à l'unanimité**

**3. Modification de la délibération du 03/07/2020 désignation des délégués au Syndicat des eaux :**

**Seuls les titulaires siégeront au Syndicat des Eaux**

- M. Jean-Claude PRUVOST
- Mme Dominique LEBRUN
- M. Ludovic POCHON
- M. Francis HURLAIN

**POUR : 13      CONTRE      ABST : 1**

**4. Modification de la délibération du 03/07/2020 désignation des membres de la C.A.O :**

La préfecture nous demande de modifier la composition de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O) qui n'est pas conforme aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**Le Maire ne doit donc pas être comptabilisé parmi les 3 membres de la commission, puisqu'il en est président de droit, il convient de bien distinguer dans la délibération les 3 titulaires des 3 suppléants.**

**LISTE MODIFIEE**

- Mme Marie-Agnès SAUPIQUE
- M. Nicolas LAGRUTTA
- Mme Aurore PECHEUX

**SUPPLEANTS :**

- Mme Myriam's OTHELET
- M. Jean-Claude PRUVOST
- M. Xavier GEHIN

**Modification adoptée à l'unanimité**

**5. Vote du taux de la taxe d'aménagement :**

Au vu des différents éléments présentés, il a été décidé que la taxe d'aménagement actuellement de 1 % serait réévaluée à 3 %

**POUR : 14**      **CONTRE**      **ABST : 0**

**6. Désignation des représentants des commissions thématiques intercommunales :**

La Communauté de Commune Argonne-Meuse nous demande de bien vouloir nommer des représentants de notre commune au sein de ses différentes commissions thématiques. Il conviendra de nommer 1 représentant par commission.

Les différents représentants peuvent être conseiller titulaire du conseil communautaire, ou conseiller suppléant du conseil communautaire ou encore conseiller municipal.

| <b>Commissions thématiques déléguées aux Vice-Présidents</b> | <b>Sous la responsabilité du vice-président en charge de la compétence</b>     | <b>NOM</b>      | <b>Prénom</b> |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|
| 1- COHESION SOCIALE ET ASSOCIATIONS                          | Mme Nadine PEUREUX                                                             | M. MOURLET      | Thibault      |
| 2- VOIRIE - CADRE DE VIE                                     | M. Christian MAGISSON                                                          | M. POCHON       | Ludovic       |
| 3- FINANCES - MARCHES PUBLICS                                | M. J. François LAMORLETTE                                                      | M. POCHON       | Ludovic       |
| 4- SCOLAIRE - PERISCOLAIRE                                   | M. Philippe FOSSEPREZ                                                          | Mme IANNANTUONO | Mélinda       |
| 5- ATTRACTIVITE TERRITORIALE : Tourisme et économie          | M. Alain CHAPÉ                                                                 | Mme SAUPIQUE    | Marie Agnès   |
| 6- ENVIRONNEMENT : Développement durable / GEMAPI            | Mme Hélène OLIVIER                                                             | Mme PECHEUX     | Aurore        |
| 7- EAU, ASSAINISSEMENT                                       | M. Sébastien JADOUL avec un conseiller communautaire délégué : M. Denis DROUET | Mr HURLAIN      | Francis       |
| 8- COMMUNICATION                                             | M. Sébastien JADOUL                                                            | M. MOURLET      | Thibault      |
| 9- ENTENTE "Nous Argonne"                                    | M. Sébastien JADOUL                                                            | Mme PECHEUX     | Aurore        |

## 7. Point sur les différentes commissions :

- FINANCES :
- COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (C.A.O) :
- TRAVAUX ASSAINISSEMENT URBANISME VRD PATRIMOINE ET BATIMENTS :

Dans les locaux techniques de la Siba, des travaux sont à réaliser cet hiver au niveau du hangar derrière les nouveaux locaux. Nos agents réaliseront les travaux ; au préalable, ils feront chiffrer le matériel nécessaire pour 2 cloisons en O.S.B. et la fermeture d'une porte.

Les caniveaux de la rue de la gare. Colas, Michel TP et Gilles Shelfout pour la réfection des caniveaux jusqu'au niveau du chemin de la tannerie.

### **Travaux pour 2021.**

Avancée du Jardin de Fallia et visite du chantier.

**Projection sur 2021 :** Maison des associations, Accès P.M.R. ateliers du F.A.S., étude énergétique appartements communaux de la Cardine.

- COHESION SOCIALE ET AFFAIRES SCOLAIRES :
- LOGEMENTS :
- CADRE DE VIE EMBELLISSEMENT ENVIRONNEMENT :

Point sur les devis pour l'entretien annuel des cimetières.

Nous attendons encore 2 réponses et reviendrons vers vous avec toutes les données.

Projets 2021 :

- Frédérique et Xavier préparent des plants, demande de devis à établir
- Talus du chemin des écoliers à entretenir.
- Réflexion pour rendre la grande place attrayante.
- Échanges autour de divers questionnements : désherbant Bio via Markoja, bacs à déchets du cimetière, remise en état de la croix et du christ du vieux cimetière (couleurs claires) et mur à surveiller, vitesse dans les hameaux et rue Notre Dame, poubelle installée à l'église.

- COMMUNICATION :

- VIE ASSOCIATIVE :

8. **Questions diverses :**

Aucune question n'a été posée.

**Le Maire demande si les membres du Conseil Municipal ont d'autres questions.**

**En l'absence de celles-ci, la séance est levée à 20 h**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La Secrétaire de Séance  
Marie Agnès SAUPIQUE